



Arlon Marché de Noël Solidaire décembre 2021

Lettre aux artisans

Arlon, le 31 août 2021

**Madame, Monsieur,
Chers artisans,**

Les préparatifs du Marché de Noël Solidaire d'Arlon vont bon train. Le Comité organisateur est heureux de vous annoncer l'organisation d'une édition 2021. D'autant plus que vous nous avez terriblement manqués l'an dernier !

Cette année, il y aura quelques changements. La configuration avec le grand chapiteau fera place à de traditionnels chalets occupés par les services clubs pour la vente de produits directement consommables.

Pour les exposants, nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous au Palais, Place Léopold. D'autres lieux intérieurs complémentaires sont actuellement à l'étude.

Important : le lundi 20 décembre, la Ville d'Arlon accueillera le VIVA FOR LIFE TOUR dans le centre-ville. A cette occasion, la Ville d'Arlon souhaite un Marché de Noël Solidaire sur 2 weekends en incluant le lundi afin de permettre à cette belle action, un plus grand rayonnement et de compléter le programme des festivités de fin d'année.

Concrètement : En 2021, le Marché de Noël Solidaire se tiendra sur 2 weekends en décembre.

→ Premier weekend :

- vendredi 10 (16H-21H)
- samedi 11 (12H-20H)
- dimanche 12 (12H-19H)

→ Deuxième weekend :

- vendredi 17 (16H-21H)
- samedi 18 (12H-20H)
- dimanche 19 (12H-19H)
- lundi 20 (14H-20H)

Vous avez donc la possibilité de participer à 2 weekends pour vendre vos produits.

Trois formules s'offrent à vous :

- 1^{er} weekend
- 2^{ème} weekend
- 1^{er} et 2^{ème} weekends

Le coût de participation pour l'emplacement est de 70€ par weekend, de 120€ pour les 2, avec une caution de 50€. Par facilité d'organisation, nous privilégions une participation sur les 2 weekends.

Afin d'enrichir ce marché, nous recherchons constamment des artisans de qualité aux produits et objets originaux, c'est pourquoi nous nous permettons de prendre ou reprendre contact avec vous.

Vous trouverez dans ce pli, la charte reprenant toutes les informations relatives à l'événement ainsi qu'une fiche technique à nous retourner. Le nombre de places étant limité, ne tardez pas à vous inscrire en précisant vos choix pour les dates.

Pour préserver et défendre l'aspect artisanal du marché, nous nous montrerons vigilants sur la qualité, l'authenticité et l'originalité des articles proposés par tous les artisans. Et demandons pour toute nouvelle participation, un dossier 'photos' détaillé des articles proposés.

Nous restons à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire au 0032(0)63/24.56.91 et vous demandons d'ores et déjà de lire attentivement l'**entièreté** de ce dossier.

Au plaisir de vous accueillir dans le cadre de ce beau projet.

Recevez, Madame, Monsieur, Chers artisans, l'expression de nos salutations les meilleures.

Christine & Valérie
Pour le Comité organisateur

Arlon

Marché de Noël Solidaire

10, 11 et 12 décembre 2021

17, 18, 19 et 20 décembre 2021

Charte de participation

L'INSCRIPTION

Article 1

Le prix de l'emplacement (une table de brasseur dans le palais) est de **70€ pour le weekend / 120 € pour les 2 weekends + une caution unique de 50€**, remboursée au terme du MNS.

Important : Si vous possédez un stand et qu'il n'a pas la dimension standard, il vous est possible de louer un mètre supplémentaire, moyennant une participation **30€ par mètre courant entamé**.

Vu le nombre limité d'emplacements disponibles, l'inscription sera ferme et définitive après règlement de votre emplacement et de la caution (120€ pour 1 emplacement pour 1 weekend ou 170€ pour 1 emplacement les 2 weekends) **sur le compte**

IBAN : BE 61 1096 5183 7817 – CTBKBEEX

A mentionner en communication :

votre nom + vos dates

Article 2

Les emplacements doivent être réglés avant la date limite **du 5 novembre 2021**. En l'absence de votre paiement au terme de cette date votre inscription ne sera pas validée et nous nous accordons le droit de remettre l'emplacement réservé pour d'autres artisans.

En cas de désistement, après le 30 novembre, le montant de l'inscription et de la caution ne vous seront pas remboursés et iront automatiquement alimenter le pot commun de solidarité.

LES HORAIRES D'OUVERTURE DU MARCHÉ

1^{er} W-E du 12, 11, 12 décembre

- VENDREDI 16h – 21h
- SAMEDI 12h – 20h
- DIMANCHE 12h – 19h

2^{ème} W-E du 17, 18, 19, 20 décembre

- VENDREDI 16h – 21h
- SAMEDI 12h – 20h
- DIMANCHE 12h – 19h
- LUNDI 14h – 20h

Article 3

Afin d'assurer la qualité du marché et par respect pour les organisateurs et autres exposants, chaque artisan s'engage à être présent **toute la durée du Marché et à respecter les horaires ainsi que les consignes**, faute de quoi nous nous réservons le droit de ne plus le convier et de ne pas rendre la caution.

Article 4

Le vendredi, chaque artisan pourra prendre possession de son emplacement pour aménager son stand :

- **A partir de 11 heures**, pour le bon déroulement de l'organisation, merci de respecter cette consigne.
Aucun emplacement ne sera attribué avant 11h.

Article 5

Chaque artisan doit impérativement être installé au plus tard ½ heure avant l'ouverture du marché.

Article 6

Pour ceux qui devraient décharger des marchandises lourdes et volumineuses, il sera possible de stationner momentanément à proximité de la place Léopold.

AMENAGEMENT DES LIEUX

Le Marché de Noël est aménagé par nos soins afin de lui donner une dimension festive. Notez qu'il n'y a pas d'éclairage direct sur votre stand.

Article 7

Pour cette raison, nous demandons à chaque artisan de **prévoir l'éclairage suffisant pour mettre en valeur ses créations (uniquement lampes led)**. L'électricité est également fournie ; **à chaque artisan de prévoir les allonges électriques et multiprises nécessaires**. Pour une question de sécurité, chaque artisan s'engage à dérouler toutes les allonges afin d'éviter tout risque de surchauffe ou de début d'incendie.

Attention: Tout appareil électrique doit être conforme aux normes de sécurité.

Article 8

Un emplacement mesure environ 2m20 et est composé d'une table de brasseur, de chaises. Si vous le souhaitez, un banc supplémentaire peut vous être fourni pour compléter le stand. Enfin, une nappe, des caisses ou boîtes pour créer différents niveaux, une guirlande lumineuse sont autant d'éléments faciles à se procurer et qui apporteront un plus à votre stand.

DIVERS

Article 9

Pour la vente des produits alimentaires, nous insistons sur le respect des règlements et directives de l'AFSCA www.afsca.be

Pour la vente d'autres produits, nous insistons sur le respect des règlements en vigueur dans le domaine.

FICHE TECHNIQUE

Afin d'établir au mieux la configuration du Marché de Noël, nous vous demandons de nous renvoyer dûment complétée la fiche technique ci-jointe le plus rapidement possible, et pour le 5 novembre 2021 au plus tard, par courrier ou mail gcv@arlon.be. Le document est téléchargeable sur le site www.arloncentreville.be

Nous insistons pour que vous nous communiquiez une **adresse mail**, cela afin de pouvoir vous informer les semaines précédant le Marché de Noël Solidaire de toutes les dernières informations utiles & pratiques.

Pour toute information supplémentaire, n'hésitez pas à prendre contact avec l'une des personnes renseignées ci-après.

Au plaisir de vous accueillir bientôt dans le cadre de ce beau projet.

Comité organisateur :

- **ASBL Arlon Centre-Ville** : Christine BOSSELER au 063/24.56.91 & ou Valérie DION au 063/24.56.85 ou Marielle FLAMMANG au 063/24.56.66

- **Interservices-club** : Fabian DEMOULIN

Pour rappel, seuls les Services-Clubs sont habilités à vendre les consommables sur place afin d'alimenter le fonds de solidarité.



Marché de Noël Solidaire



Fiche signalétique - 2021

à nous renvoyer

Important :

La fiche technique doit nous être renvoyée complétée et signée avant le 5 novembre (même pour les exposants habitués) + avoir effectué le paiement.

Pour le Comité organisateur

ASBL Arlon Centre-Ville

Rue Paul Reuter, 8 - 6700 Arlon

Tél +32(0)63/24.56.85 - gcv@arlon.be Fiche téléchargeable sur www.arloncentreville.be

Exposant :

Nom
Adresse
Gsm
Mail

> Articles proposés :

.....
.....

> Participation au premier weekend, les 10,11 et 12 décembre ?

OUI - NON

> Participation au second weekend, les 17, 18, 19 et 20 décembre ?

OUI - NON

> Souhaitez-vous **un mètre supplémentaire** (30€ le mètre courant) ?

OUI - NON

> Souhaitez-vous la mise à disposition de la table de brasseur ?

OUI - NON (je viens avec mon propre matériel)

> Besoin en électricité :

OUI - NON

> Type et nombre d'éléments électriques :

.....

> Demande particulière :

.....

En signant ce document, je reconnais avoir pris connaissance et accepte les conditions énoncées dans la charte de participation.

Date :

signature :